

Rapports des sections

Rapport moral de la section des Bibliothèques spécialisées

par Andrée Verdiel

Il s'agit de faire le bilan d'un an de fonctionnement d'une nouvelle équipe et de proposer aux membres de la section des Bibliothèques Spécialisées des projets pour l'an prochain. Les actions conduites cette année, l'ont été dans un souci de continuité.

■ Bilan

Points faibles : le rodage d'une nouvelle équipe a été plus complexe que prévu. Les visites n'ont pas été assez fréquentes.

Points forts : C'est la continuité avec le précédent bureau et aussi quelques innovations.

1 - **L'enquête** : elle est poursuivie par Maud Espérou. Les turbulences de la BDF et du CSB ont retardé l'envoi de notre courrier à André Miquel et donc le rendez-vous demandé. Finalement nous avons pu rencontrer Michel Melot en Avril (avec Monique Lambert et Maud Espérou).

Nous avons obtenu l'appui du CSB pour la deuxième phase de notre entreprise de recensement qui doit atteindre des bibliothécaires non adhérents à l'ABF. L'envoi du questionnaire est prévu en septembre. Un article qui fait le point de la 1^e phase a été publié dans le *Bulletin* 154 (1992).

2 - **Les visites** : L'innovation, c'est de faire le point sur un thème. Par exemple au cours de la visite de la Bibliothèque du CNAM un exposé sur le CIEPS. Par ailleurs, des membres de la section ont participé à diverses activités : Maud Espé-

rou ou Andrée Verdiel ont participé aux réunions des bureaux et des conseils nationaux. Maud Espérou a représenté la section pour la préparation du Congrès d'Arles. Antonietta Moellon nous représente également au Conseil de rédaction du *Bulletin d'informations de l'ABF*. Michel Albaric a participé aux travaux du groupe sur la fusion des sections BN/BS/BU. Enfin, rappelons que Monique Lambert est maintenant vice-présidente de l'ABF.

3 - **Les réunions du Conseil et du bureau** ont toutes donné lieu à des comptes rendus qui permettent aux absents d'être informés en continuité, et à tous de mieux mesurer l'activité de la section.

Le bilan des deux sous-sections peut être résumé comme suit :

3.1 - La sous-section des Bibliothèques d'art animée par Catherine Schmitt a réalisé :

- Une enquête qui devait servir à mettre à jour le répertoire de l'IFLA et la publication de la partie française, mais ces projets n'aboutissant pas, une édition ABF de ce répertoire est en cours de réalisation (600 adresses. - sortie prévue en septembre).

- Une journée d'étude en Décembre 1991 "Vers une Bibliothèque Nationale des Arts" montée avec le Groupe ABF/Paris. Cette journée a eu un très grand succès (250 participants) et les actes sont publiés dans le *Bulletin* 154.

3.2 - La sous-section des Bibliothèques musicales animée par Fabienne Marsault ne communique pas toujours ses informations avec efficacité. Elle a lancé un questionnaire pour recenser les médiathèques musicales dans les conservatoires.

3.3 - La création d'une nouvelle sous-section a été demandée cette année pour les Bibliothèques d'administration centrale. Le Conseil s'est opposé à cette création, car elle est contraire à la politique de décloisonnement menée actuellement dans l'association. Est-il possible et souhaitable de créer une sous-section des Bibliothèques juridiques et administratives ?

■ Projets :

Le calendrier des **visites** du 2e semestre est dense - La reprise est fixée le 15 septembre 1992 à la Bibliothèque Ste-Geneviève.

Préparation d'une **Journée d'étude** - Des propositions doivent être faites au Directoire pour 1993.

Le **Directoire** va d'ailleurs commencer à fonctionner pour expérimenter la **fusion des sections**. En effet, le projet expérimental et provisoire d'un directoire des trois sections BN/BS/BU a été adopté à l'assemblée générale d'Arles en mai. Cette approche transversale devrait permettre de décloisonner et de mieux mobiliser les énergies sur des projets communs. On quitte la sectorisation de type administratif des bibliothèques, mais dans le respect de la personnalité de chaque section.

Une réforme des structures est aussi demandée par les groupes régionaux pour une meilleure représentation au sein de l'ABF. Dans l'immédiat, il s'agit de conduire des expériences en consultant les membres de l'ABF avant de mettre en place une réforme des structures existantes.

Par ailleurs, l'ABF a créé des groupes de réflexion qui concernent aussi les Bibliothèques Spécialisées. (par exemple : Coût/gratuité - Francophonie, Europe). Ceux qui souhaitent y participer peuvent contacter les responsables.

■ Conclusion :

Les grandes tendances des Bibliothèques Spécialisées, c'est d'abord l'accent mis sur

le recensement d'un patrimoine méconnu des bibliothèques françaises : 2296 unités ont été recensées. Par ailleurs, 600 bibliothèques d'art ont été identifiées.

Les projets immédiats portent sur 2 recensements : l'un qui est lancé pour les médiathèques musicales dans les conservatoires, l'autre pour la deuxième étape du recensement BS hors ABF. Ce projet s'inscrit dans un grand mouvement actuel de recensement (Grandes Ecoles, Ministères, Recherche ...). L'association peut y apporter sa contribution.

- L'organisation de journées d'étude : la 2e semaine d'octobre, une journée d'information sur les bibliothèques musicales est prévue à Paris.

Une journée inter-sections sera proposée au Directoire en 1993 sur le thème "les points d'accès dans l'information bibliographique".

- La réflexion conduite dans des articles du *Bulletin d'information*. Un article sur les bibliothèques d'administration centrale sera proposé, ainsi qu'une visite de la bibliothèque du Ministère des affaires sociales. Des articles sur les points d'accès dans les bibliothèques de recherche et d'étude pourraient précéder la journée inter-sections.